

VII – Renseignements et liste de contrôle des documents

Que le pays dans lequel votre enfant a été emmené soit signataire ou non de la Convention de La Haye, il est important de tenir un dossier complet concernant votre enfant et son enlèvement. Assurez-vous d'obtenir de toutes les personnes qui agissent en votre nom des copies des documents et, lorsqu'il y a lieu, documentez vos communications téléphoniques. Dans la mesure du possible, établissez un dossier des copies certifiées de vos documents juridiques.

A. Renseignements

1. L'enfant

- ✓ Nom au complet, surnoms et autres graphies.
- ✓ Date de naissance.
- ✓ Lieu de naissance, y compris l'hôpital, la ville, l'État/province et le pays.
- ✓ Adresse de l'enfant avant son enlèvement ou sa détention.
- ✓ Numéro d'assurance sociale du Canada de l'enfant s'il en a un.
- ✓ Numéro du passeport canadien ainsi que le lieu et la date de sa délivrance.
- ✓ Précisions sur d'autres passeports ou documents de voyage qui auraient pu être utilisés.
- ✓ Nationalité (inclure toutes les nationalités possibles de l'enfant, même si vous ne pouvez le confirmer).
- ✓ Taille (précisez la mesure et la date).
- ✓ Poids (précisez la mesure et la date).
- ✓ Sexe.
- ✓ Couleur des yeux.
- ✓ Couleur des cheveux.
- ✓ Fournissez une photo couleur ou en noir et blanc.

2. Le père

- ✓ Nom au complet y compris toutes les graphies et présentations du nom de famille.
- ✓ Date de naissance.
- ✓ Lieu de naissance.
- ✓ Nationalité. Précisez la situation juridique au Canada (c.-à-d. citoyen, immigrant admis, étudiant).
- ✓ Description détaillée du passeport ou d'autres documents d'identité. Si plus d'un passeport est utilisé, assurez-vous de fournir toutes les précisions utiles (entre autres, numéro de passeport, bureau et date de délivrance et date d'expiration).